

Thermographie CC 16 déc

Merci au Collège Communal de Couvin de réaliser une thermographie aérienne sur le territoire de la commune.

En consultant les pièces, j'ai constaté qu'il n'y avait pas d'autre information que les modalités de passation du marché.

Nous Ecolo, comme toute la population couvinoise, nous souhaitons recevoir les informations suivantes :

- Comment seront informés les citoyens des résultats de la thermographie ?
- Une information et un accompagnement concernant les possibilités de primes à la rénovation et à l'isolation sont-ils prévus en lien avec les résultats des thermographies ?
- Une liste des entreprises (avec références) de la région sera-t-elle transmise avec les résultats des thermographies ?
- La commune ou le CPAS envisagent-ils de faire une avance des primes à recevoir aux citoyens qui en feraient la demande ? (critères à déterminer)
- Les citoyens ou les conseillers communaux pourront-ils consulter les thermographies des bâtiments communaux ? Je pense aux écoles communales, aux bâtiments de l'administration communale av. de la Libération, aux maisons et aux bâtiments du CPAS, au couvidôme, à la piscine, ... ? Nous estimons cette demande légitime du fait que ce sont les citoyens par leurs impôts qui assument les travaux et frais de chauffage.
- Lors du dernier CC, le Collège n'a pu expliquer pourquoi la commune de Couvin n'avait pas reçu de réponses positives ou introduit de dossier pour l'amélioration des performances énergétique des écoles communales. Est-ce que aujourd'hui le collège peut me répondre ?

Je profite de mon intervention concernant la thermographie pour rappeler que lors du CC du 24 septembre, nous avons voté à l'unanimité pour l'organisation d'un forum communal des Energies renouvelables, c'est sans doute le moment de l'organiser pour que ce forum débute dès que les conditions sanitaires permettront les réunions en présentiel.

